

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2015

Réunion du 30 mars à 20 heures en suite des convocations en date du 24 mars. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Dominique MERLIN, excusé et de Philippe OBOEUF, absent.

Dès le début de la séance, Mr le Maire demande au conseil d'accepter un ajout à l'ordre du jour : délibération sur l'entretien et le suivi des décharges réhabilitées. Accord du conseil municipal à l'unanimité.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

-approbation du compte-rendu à l'unanimité.

-délibération : avis sur l'extension des compétences de la communauté de communes à l'entretien et suivi de décharges réhabilitées : cette extension est nécessaire pour la transférer ensuite au Syndicat Mixte Ternois; accord du CM à l'unanimité.

-carte communale et terrain rue d'Eps : suite au CU négatif pour ce terrain, Mr le Maire a rencontré Mme Laubiès à la préfecture d'Arras qui a affirmé que le terrain pourrait être constructible pour un intérêt communautaire (document écrit).

-petite enfance : la communauté de communes a un projet de construction d'une micro crèche ; deux sites sont possibles : Heuchin ou Anvin. Des crédits pour un montant de 1 050 000€ (études et projets) ont été votés au budget de la Com. Anvin est fortement pressenti : les avantages seraient de pouvoir mutualiser le parking et l'assainissement. Une rencontre avec l'architecte aura lieu sous peu pour un possible démarrage des travaux en 2015-2016.

APPROBATION DES COMPTES 2014 :

Un ensemble de documents est remis aux membres du Conseil Municipal : le compte de gestion et le compte administratif font apparaître les mêmes résultats :

Dépenses de fonctionnement :	541 787,61	Dépenses d'investissement :	471 945,71
Recettes de fonctionnement :	613 410,30	Recettes d'investissement :	152 813,99
Excédent de clôture :	71 622,69 €	Déficit de clôture :	319 131,72 €

L'excédent reporté des exercices précédents s'élève à 64 383,86.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par 13 voix pour.

Le compte administratif est adopté à la majorité par 12 voix pour (le Maire ne pouvant prendre part au vote)

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité par 13 voix pour 246 749,43 € au compte 1068 (pour l'investissement) et 64 383,86 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

VOTE DES TROIS TAXES :

La séance ouverte, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes locales directes. Il fait part de son souhait de maintenir les taux de 2014 tout en précisant que les bases d'imposition sont augmentées par l'Etat. Le conseil municipal, à l'unanimité des personnes présentes (13 voix):

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2015 :

- taux de taxe d'habitation : 17,42%
- taux de taxe sur le foncier bâti : 16,03%
- taux de taxe sur le foncier non bâti : 39,12%

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Mr le Maire souhaite faire appliquer une règle de base de - 20% suite aux baisses des dotations, il y a également quelques nouvelles associations à intégrer : ASVT, VCA, TCA.

Concernant Entraide Solidarité, la question sera vue avec le CCAS.

Les sommes proposées sont présentées aux élus pour un montant de 13 384€. (rappel 2014 : 17 280€)
Après discussions et ajustements, les subventions sont votées pour un montant de 12 790€. Le versement de certaines subventions est lié à l'investissement concret dans la vie de la commune. Un courrier est envoyé à chaque président.

INVESTISSEMENTS 2015 :

Ils seront limités cette année pour espérer un excédent plus confortable en fin d'année qui permettra des investissements plus conséquents en 2016 avec emprunt (si nécessaire).

Néanmoins, il reste des priorités : **(142 560€)**

- sécurité : salle des fêtes (menuiseries, électricité), clignotant MSP pour un montant total de 33 000€.
- Bien-être : sanitaires de l'école primaire : 30 000€
- Urgence : les différents tracteurs (avec reprise) ou tondeuse : 79 560€

Des reports de 2014 pour des travaux engagés : **127 008,46€**

Des questions se posent quant à l'acquisition d'un tracteur ou d'une camionnette style Piaggio ;

D'autres investissements pourraient être envisagés: terrain de bicross (avec un drainage préalable)....

BUDGET PRIMITIF 2015 :

Présentation est faite de la proposition de budget 2015 :

Le budget de fonctionnement s'élève à 676 953€ en dépenses pour des recettes prévues de 677 069,86€.

Le budget d'investissement, après les décisions prises auparavant, s'élève à 557 908,89€ en dépenses pour des recettes de 561 096,04€. Les deux sections sont très légèrement excédentaires.

Le budget primitif 2015 est adopté à l'unanimité par 13 voix pour.

CONVENTION AVEC L'EPF :

L'Etablissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais actuellement en convention-cadre avec « les Vertes Collines du Saint-Polois », a rencontré Mr le Maire pour faire le point sur 2 opérations listées dans la convention : ANVIN-Abords de l'Eglise et ANVIN-Secteur de la gare. L'EPF peut acquérir, faire un portage foncier puis recéder à la commune le bien acquis sous réserve que la commune s'engage à réaliser l'opération. Cela pourrait être intéressant pour les 2 secteurs évoqués. Pour cela, la commune doit également signer une convention avec l'EPF. Accord du conseil municipal à l'unanimité pour autoriser Mr le Maire à lancer la procédure et signer les documents.

ESTAFETTE N° 23 AVRIL 2015 :

Pour diffusion vers le 20 avril. Mr le Maire en cite brièvement le contenu : édito, invitation 08 mai, chaufferie en photos, bilan assainissement Véolia, comité des fêtes, calendrier des fêtes modifié : fête de la musique, repas des aînés...

CALENDRIER :

04 avril : chasse à l'œuf, soirée Alex Team, soirée ASVT à Tangry

11 avril : soirée Comité des Fêtes

19 avril : concours de pêche Team Carpe Anvinoise

08 mai : défilé, visite de la chaufferie

16 mai : concours de pêche Team Carpe Anvinoise

26 mai : don du sang

QUESTIONS DIVERSES :

-est-il possible de remettre les rideaux à la salle des fêtes ? la réponse est oui.

-pourquoi la chaufferie est-elle éclairée la nuit ? il y a très certainement un problème de programmation.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 26 mai